

# PASSERELLE

BULLETIN DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES  
SUR LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES AU QUÉBEC

>>> Ce numéro présente de nouvelles données sur la participation sociale des personnes de 15 ans et plus avec incapacité au Québec obtenues à partir de l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 (EQLAV). Ces données sont tirées d'un document publié par l'Institut de la statistique du Québec en octobre 2013 intitulé l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité, Volume 2 (Fournier et autres 2013).

## LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ AU QUÉBEC EN 2010-2011

Charles-Étienne Olivier  
Collaboration de Lucie Sarrazin

L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 (EQLAV) est réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Office des personnes handicapées du Québec. Elle vise à fournir des données statistiques représentatives à l'échelle du Québec et de ses régions sur l'utilisation des services de santé et des services sociaux ainsi que sur les besoins non comblés à cet égard parmi la population des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité, vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel. L'EQLAV permet aussi de documenter la participation sociale des personnes avec incapacité. Ce sont les données sur ce sujet qui sont présentées dans ce numéro de *Passerelle*.

### LA MESURE DE LA PARTICIPATION SOCIALE DES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ À L'AIDE DE LA MHAVIE : UNE PREMIÈRE AU QUÉBEC

Pour la première fois au Québec, la participation sociale est documentée à l'échelle provinciale au moyen d'une adaptation téléphonique de l'instrument « Mesure des habitudes de vie » (MHAVIE) (Fougeyrollas et autres 2002) qui se base sur l'approche conceptuelle du Processus de production du handicap (PPH) (Fougeyrollas et autres 1998).

Cet instrument vise à déterminer les situations caractérisées par la présence d'obstacles à la participation sociale (situation de handicap) à partir de données se rapportant à 14 habitudes de vie que les personnes réalisent dans leurs différents milieux de vie. Précisons qu'une situation de handicap survient quand des difficultés à réaliser une habitude se présentent (même en ayant recours à une aide technique), quand une aide humaine est requise pour que l'habitude soit réalisée, lorsque l'habitude est réalisée entièrement grâce à l'aide d'une autre personne (par substitution) ou encore qu'elle est non réalisée en raison d'incapacités trop grandes, d'un manque d'aide ou d'obstacles dans l'environnement.



OFFICE DES PERSONNES  
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

*conjuguer*  
nos forces

.....  
*Passerelle* est une publication de l'Office des personnes handicapées du Québec. L'objectif poursuivi par ce bulletin est de diffuser les résultats les plus récents d'enquêtes et de recherches portant sur la situation des personnes handicapées et leur participation sociale.  
.....

La mesure de la participation sociale adaptée pour l'EQLAV tient compte du niveau de réalisation des habitudes de vie (présentées dans le tableau 2) et du type d'aide requis pour les réaliser. L'échelle obtenue permet de distinguer trois niveaux de participation sociale aux habitudes de vie : une participation « peu ou pas perturbée », « modérément perturbée » ou « fortement perturbée ». Notons que les deux derniers niveaux correspondent à une situation de handicap quant à l'habitude de vie examinée.

### **UNE PERSONNE AVEC INCAPACITÉ SUR TROIS EST EN SITUATION DE HANDICAP**

L'EQLAV offre une mesure globale de la participation sociale des personnes avec incapacité. L'Enquête révèle ainsi que, toutes habitudes de vie confondues, 72 % des personnes avec incapacité ont une participation sociale peu ou pas perturbée (tableau 1). Ces personnes réalisent leurs habitudes de vie sans difficulté, sans aide ou avec une aide technique et sans qu'une aide humaine ne soit requise.

Ce portrait plutôt favorable ne doit pas cacher le fait que près d'une personne avec incapacité sur 3 (28 %) est en situation de handicap, car sa participation sociale globale se trouve modérément ou fortement perturbée pour plusieurs habitudes de vie. Cette mesure globale varie selon le sexe, l'âge, la gravité de l'incapacité et le niveau de revenu du ménage.

### **LES FEMMES AYANT UNE INCAPACITÉ SONT PROPORTIONNELLEMENT PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES AYANT UNE INCAPACITÉ À ÊTRE EN SITUATION DE HANDICAP**

En proportion, les femmes de 15 ans et plus avec incapacité sont moins nombreuses que les hommes à se situer aux niveaux « peu ou pas perturbée » de l'échelle globale de la participation sociale (67 % c. 77 %). Elles sont donc davantage en situation de handicap que les hommes mais cela est dû au fait qu'elles se situent en plus grande proportion au niveau « modérément perturbée » de la mesure globale de la participation sociale (27 % c. 18 %) alors que les proportions d'hommes et de femmes se situant au niveau « fortement perturbée » sont similaires (6 %<sup>1</sup> dans les deux cas).

### **LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS AVEC INCAPACITÉ SONT PLUS NOMBREUSES QUE CELLES DE 15 À 64 ANS AVEC INCAPACITÉ À ÊTRE EN SITUATION DE HANDICAP**

Environ 42 % des personnes avec incapacité âgées de 65 ans et plus sont en situation de handicap comparativement à 22 % des personnes avec incapacité de 15 à 64 ans (tableau 1). Plus précisément, 29 % des aînés se situent au niveau « modérément perturbée » et 13 %, au niveau « fortement perturbée » de la mesure de participation sociale alors que chez les personnes de 15 à 64 ans, ces proportions sont respectivement de 20 % et 2,6 %<sup>3</sup>.

### **PRÈS DES DEUX TIERS DES PERSONNES AYANT UNE INCAPACITÉ MODÉRÉE OU GRAVE SONT EN SITUATION DE HANDICAP**

Près des deux tiers (64 %) des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité modérée ou grave sont en situation de handicap (47 %, modérément perturbée et 17 %, fortement perturbée) (tableau 1). À l'inverse, la vaste majorité (89 %) des personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité légère ont une participation sociale peu ou pas perturbée.

### **LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ PROVENANT D'UN MÉNAGE VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SONT DAVANTAGE EN SITUATION DE HANDICAP QUE CELLES VIVANT DANS UN MÉNAGE AU-DESSUS DE CE SEUIL**

La participation sociale est moins favorable chez les personnes avec incapacité vivant dans un ménage à faible revenu. Ainsi, près de la moitié (46 %) des personnes avec incapacité vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu se situent à un niveau de participation sociale « modérément perturbée » ou « fortement perturbée ». Ceci reflète une situation de handicap comparativement à 22 % de celles provenant d'un ménage vivant au-dessus du seuil de faible revenu.

### **PRÈS DE 6 PERSONNES SUR 10 AYANT UNE INCAPACITÉ SONT EN SITUATION DE HANDICAP LORSQU'ELLES RÉALISENT DES ACTIVITÉS RELIÉES À LA FORMATION ET LE TIERS SONT EN SITUATION DE HANDICAP LORSQU'ELLES RÉALISENT DES ACTIVITÉS RELIÉES À UN EMPLOI RÉMUNÉRÉ**

Entre 64 % à 88 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus ont une participation sociale peu ou pas perturbée pour 12 des 14 habitudes de vie (tableau 2). Ces personnes réalisent donc leurs activités courantes et accomplissent la plupart de leurs rôles sociaux sans difficulté et sans aide, ou bien sans difficulté, mais avec une aide technique.

Toutefois, plus de la moitié des personnes ayant une incapacité sont dans une situation de handicap (ce qui équivaut aux niveaux « modérément perturbée » et « fortement perturbée » réunis) lorsqu'elles réalisent des activités reliées à la formation scolaire ou professionnelle comme suivre des cours ou faire des travaux scolaires (59 %) et des activités reliées à une occupation non rémunérée comme faire du bénévolat ou tenir maison (54 %). Soulignons aussi que le tiers des personnes ayant une incapacité sont en situation de handicap lorsqu'elles réalisent des activités reliées à un emploi rémunéré (33 %). Pour ces personnes, il est soit difficile d'accomplir ces rôles, et ce, même en ayant l'aide humaine requise, soit impossible de les réaliser en raison d'incapacités trop importantes, d'obstacles environnementaux trop grands ou d'un manque d'aide.

1. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

2. Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

3. Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

**TABLEAU 1**

MESURE GLOBALE DE LA PARTICIPATION SOCIALE SELON L'ÂGE, LE SEXE, LA GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ ET LE NIVEAU DE REVENU DU MÉNAGE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS<sup>1</sup> AVEC INCAPACITÉ, QUÉBEC, 2010-2011

	PEU OU PAS PERTURBÉE	MODÉRÉMENT PERTURBÉE	FORTEMENT PERTURBÉE
<b>SEXE</b>	%		
Hommes	76,5	17,8	5,7*
Femmes	67,0	27,3	5,7*
<b>GROUPE D'ÂGE</b>	%		
15-64 ans	77,6	19,8	2,6**
65 ans et plus	58,2	29,3	12,5*
<b>GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ</b>	%		
Légère	89,1	x	x
Modérée / grave	35,9	47,2	17,0
<b>NIVEAU DU REVENU DU MÉNAGE</b>	%		
Sous le seuil de faible revenu	53,9	37,9	8,2*
Au-dessus du seuil de faible revenu	77,9	17,5	4,6*
<b>ENSEMBLE</b>	<b>71,6</b>	<b>22,7</b>	<b>5,7*</b>

x Donnée confidentielle.

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Population vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel.

Source : *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*, Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2013

**TABLEAU 2**

PARTICIPATION SOCIALE AUX ACTIVITÉS COURANTES ET AUX RÔLES SOCIAUX, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS<sup>1</sup> AVEC INCAPACITÉ, QUÉBEC, 2010-2011

	PEU OU PAS PERTURBÉE	MODÉRÉMENT PERTURBÉE	FORTEMENT PERTURBÉE
<b>ACTIVITÉS COURANTES</b>	%		
Se déplacer sur de courtes distances	77,2	13,7	9,2
Échanger de l'information sous différentes formes	82,0	12,3	5,7*
Assurer ses soins personnels	84,1	9,2	6,7
Assurer ses soins de santé	78,3	16,1	5,6*
Réaliser les activités reliées au domicile	68,6	15,7	15,7
Faire ses achats et utiliser les services de son milieu	78,8	10,6	10,6
Se déplacer à l'aide de moyens de transport	81,0	10,7	8,3
<b>RÔLES SOCIAUX</b>	%		
Avoir des relations sociales ou affectives avec les autres	88,1	7,3	4,6*
Assurer ses responsabilités financières, civiles et familiales	78,9	12,3	8,8
Réaliser des activités reliées à la formation <sup>2</sup>	41,2	7,6**	51,1
Réaliser des activités reliées à un emploi rémunéré <sup>2</sup>	66,7	8,8*	24,5
Réaliser des activités reliées à une occupation non rémunérée <sup>2</sup>	46,5	19,1	34,4
Participer aux activités et organisations de son milieu <sup>2</sup>	64,5	16,5	19,0
Réaliser des activités de loisir <sup>2</sup>	64,1	21,7	14,1

\* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

1. Population vivant en ménage privé ou en ménage collectif non institutionnel.

2. Sont exclues les personnes avec incapacité pour qui cette habitude de vie ne s'applique pas, c'est-à-dire qu'elle ne fait pas partie de leur réalité quotidienne.

Source : *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*, Institut de la statistique du Québec.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2013

## CONCLUSION

L'Enquête révèle que même si une majorité de personnes ayant une incapacité disent n'être confrontées qu'à très peu, ou même à aucun obstacle à leur participation sociale, il n'en demeure pas moins qu'environ trois sur dix se trouvent en situation de handicap du fait d'une participation sociale modérément ou même fortement perturbée. Parmi les personnes ayant une incapacité, ce sont les femmes, les personnes de 65 ans et plus, celles faisant partie d'un ménage vivant sous le seuil de faible revenu et celles dont l'incapacité est modérée ou grave qui sont plus susceptibles de voir leur participation sociale modérément ou fortement perturbée.

## RÉFÉRENCES

FOURNIER, Claire, Gaëtane DUBÉ, Linda CAZALE, Marcel GODBOUT et Maxime MURPHY (2013). *L'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011. Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité*, Volume 2, Québec, Institut de la statistique du Québec, 260 pages.

FOUGEYROLLAS, Patrick, et autres (1998). *Classification québécoise : Processus de production du handicap*, Québec, Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH/SCCIDIH), 166 p.

FOUGEYROLLAS, Patrick, Luc NOREAU et Ginette ST-MICHEL (2002). *La Mesure des habitudes de vie : version abrégée (MHAVIE 3.1)*, Québec, Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH), 22 p.

CETTE PUBLICATION EST PRODUITE PAR LA DIRECTION DE L'ÉVALUATION, DE LA RECHERCHE ET DES COMMUNICATIONS DE L'OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC.

CE DOCUMENT EST DISPONIBLE EN VERSION ÉLECTRONIQUE SEULEMENT, MAIS PEUT ÊTRE OBTENU SUR DEMANDE EN MÉDIAS ADAPTÉS.

Téléphone : 1 800 567-1465

Télécopieur : 819 475-8753

Téléscripteur : 1 800 567-1477

[evaluation@ophq.gouv.qc.ca](mailto:evaluation@ophq.gouv.qc.ca)

[www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)



Office des personnes  
handicapées

Québec 

DÉPÔT LÉGAL - 2013  
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA  
ISSN 1918-817X